

ACCUEIL des MIGRANTS

Réunion d'information du 8 mars 2017

Une cinquantaine de paroissiens se sont réunis pour s'informer sur l'accueil des migrants et ont écouté et dialogué après 4 interventions.

La cellule diocésaine de l'accueil des migrants

M. André Blandin et Mme Cécile Janssens, respectivement président et coordinatrice de l'ACCLAM (Association Catholique pour l'Accueil et l'Accompagnement des Migrants), nous permettent de réfléchir et nous donnent quelques informations. Les migrations sont de tous temps, et vont durer.

« J'étais étranger, et vous m'avez accueilli ». C'est la radicalité de l'Évangile.

En même temps, le Pape François nous a appelés au réalisme.

A Lyon depuis plusieurs années, des associations d'Eglise ou laïques accueillent des migrants. Après l'évacuation de camps depuis 2014, l'appel du Pape François, en septembre 2015, a conforté ces associations dans leur action et suscité de nouvelles associations, dont celle de l'ACCLAM, qui a rejoint la coordination "Urgence Migrants". Leur nombre a doublé en 18 mois.

Aujourd'hui dans le diocèse, 50 paroisses - dont 30 constituées en association - hébergent des migrants : environ 110 familles soit 200 adultes et 250 enfants.

Accueillir, est-ce créer un appel d'air ? Non, il faut se rendre compte que la pérégrination peut durer 2 ans de l'Afrique à la France !

Le rôle de la cellule diocésaine est d'animer et de soutenir les équipes paroissiales et associatives pour l'accueil des migrants et des réfugiés. (voir note)

L'accueil, c'est une rencontre en 3 temps :

- l'accueil par le premier regard,
- l'accompagnement dans la durée, pour le logement, les démarches administratives, l'apprentissage du français ...
- l'intégration par le travail.

Les migrations ne se font pas que du sud vers le nord. Les plus nombreuses sont sud-sud, il y en a aussi nord-nord.

Les migrants sont :

- des demandeurs d'asile qui ont quitté leur pays en raison de la persécution qu'ils subissent ou craignent. Ils reçoivent la réponse de l'OFPRA au bout de 6 mois à 2 ans. Ils sont soit acceptés soit déboutés.
- des sans papiers connus de la préfecture, sans droit de résider en France.
- des personnes avec carte de séjour sans droit ou avec droit de travailler.
- des clandestins sans papiers, non connus de la préfecture.

Parmi les personnes accueillies, il y avait au début beaucoup de déboutés et de sans papiers ; il y a maintenant de plus en plus de demandeurs d'asile : Irakiens , Syriens, Arméniens.

Une interface entre le Diocèse et le Préfet

Le Cardinal Barbarin a demandé à M. Jean-Bernard Coffy, en raison de ses anciennes responsabilités à l'ANPE et à l'application de la loi Dalo, d'être intermédiaire entre le Diocèse et la Préfecture.

Il est l'initiateur du dispositif PERLE (Programme Evolutif du Retour au Logement par l'Emploi)
Le retour à l'emploi des femmes en centre d'hébergement est très important pour leur sécurité, les hommes inoccupés étant souvent violents.

Il ne sert à rien de renvoyer dans leur pays des personnes qui reviennent 15 jours après (par exemple des Albanais). Il vaut donc mieux essayer de les intégrer par le travail.

Des personnes repérées par les paroisses ont pu, grâce à l'intervention de M. J.B. Coffy, avoir l'autorisation de travailler dans des métiers en tension et être régularisées par la préfecture (régularisation de 3 mois, puis d'un an, puis régularisation des épouses).

Lors de la visite des élus de notre région à Rome, le Pape François a chargé M. J.B. Coffy de transmettre ses remerciements et sa bénédiction à tous ceux qui s'occupent des migrants.

Ensemble paroissial de la Croix Rousse

Mme Thérèse Dollet nous relate les étapes rapides de leur action.

Cette action a commencé suite à l'appel du Pape François au premier trimestre 2016 par une réunion d'information avec l'ACCLAM, à laquelle assistaient une cinquantaine de personnes.

Il y a eu ensuite une formation par l'ACCLAM et une 2ème réunion d'information.

L'association AMICR (Accueil Migrants Croix Rousse) créée en avril 2016 compte à ce jour 120 membres qui accueillent 2 familles et se préparent à accueillir une 3ème. Au total 7 adultes et 7 enfants.

Les 3 locations payées par l'association sont dans le domaine privé, au prix du marché.

Ces familles chrétiennes, de milieu social élevé dans leur pays pour l'une d'elles, ont une vraie volonté d'intégration.

Intégrer, pour l'association, c'est par exemple présenter la famille à la paroisse, c'est permettre d'aller à un voyage scolaire, c'est permettre les soins dentaires ...

« Ils nous le rendent bien : dignité courage, volonté de faire face, partage de leur différence. On les voit revenir à la vie, à la joie. »

« Les problèmes matériels étant évacués, il y a maintenant nécessité de se former. »

L'association se fixe 2 ans pour le retour à l'emploi et l'autonomie par le travail.

Paroisse de la Résurrection (Villeurbanne)

M. et Mme Cluzel relatent l'histoire et les difficultés de l'aventure.

En 2011 : une paroissienne repère une famille Rom de 4 personnes qui couchaient dans leur voiture. Elle accueille la femme et les 2 enfants dans son logement de 2 pièces.

Puis le curé les a accueillis dans des locaux paroissiaux.

En 2012, accueil de 55 personnes pendant 1 semaine provenant du camp de Roms évacué de Gerland.

Après création de l'association en 2012, il y aura accueil de Roms (le quart monde des Roms dira un interprète), de Kosovars et d'Érythréens.

Actuellement 6 familles (11 adultes et 12 enfants) Albanais, Arméniens, Roms, tous sans papiers, sont logés, mais les locaux ne pouvant être mis aux normes, l'ensemble va être démoli.

Un projet avec Habitat et Humanisme a échoué, mais :

- 2 familles vont être relogées dans le secteur privé, grâce à l'association ALYNEA.
- 1 autorisation de séjour avec autorisation de travail pour 3 mois grâce à M. J.B. Coffy.

L'association de la paroisse continue avec courage à se battre, avec l'aide financière de l'ACCLAM.

Discussion : et maintenant ?

Il est important de parler des actions existantes autour de soi. C'est en parlant qu'on voit évoluer les regards des personnes et des services administratifs sur les migrants.

Pour agir efficacement il est préférable de se constituer en association.

Rien n'est arrêté. Ce sont les réponses aux questionnaires insérés dans le bulletin paroissial d'avril, disponibles dans les 3 églises de la paroisse et au 103, qui permettront de bâtir un projet.

Note : Lire dans Eglise à Lyon de février 2017 page 14 l'article « Solidarité Migrants : Les paroisses en première ligne »